

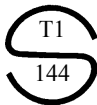
Admission à la vérification de compteurs d'énergie thermique et de compteurs d'eau chaude

de 22 juin 2004

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Engelmann Sensor GmbH, Wiesloch (D)

Requérant: Nordwestdeutsche Zählerrevision, Bad Laer (D)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique.

Type: EAS...

Fabricant: Kamstrup A/S, Skanderborg (DK)

Requérant: Kamstrup A/S, Skanderborg (DK)



Compteur d'énergie thermique complet.

Type: MULTICAL 401

Fabricant: Gas- und Wassermesserfabrik AG, Lucerne (CH)

Requérant: Gas- und Wassermesserfabrik AG, Lucerne (CH)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique.

Type: MTW3, MTH3

4 juin 2004

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz

Admission à la vérification de compteurs d'énergie thermique et de compteurs d'eau chaude

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.06.2004
Date	
Data	
Seite	2745-2745
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 712

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.